



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	19

Le lundi 4 décembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

DELIBERATION N° 194/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Colette BENOUAHAB.

OBJET :

Demande de subventions
pour le réaménagement du
quartier Isola

ONT DONNÉ POUVOIR : Thierry GUIDO à Daniel GIORDAN, Herbert WOLFERS à Marie-Lou ALLAVENA, Karine BOETTI à Isabelle SAUVE, Francis FRECOURT à Audrey ROSSI, Renaud LEFEBVRE à Paul REY, Jean-Louis TAYLOR à Sébastien OLHARAN, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire explique que la Commune a sollicité l'État, au titre de la Dotation de Solidarité Nationale, à hauteur de 90% du montant total HT, pour les travaux de réaménagement du quartier Isola.

Il est proposé ce jour de solliciter également le Département.

Le montant de l'opération est de 1 300 106 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement et sollicite donc l'aide de l'État au titre de la Dotation de Solidarité Nationale (DSN), à hauteur de 90% du montant total HT, et du Département, à hauteur de 10% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

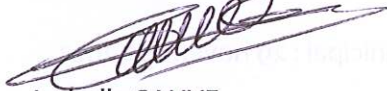
APPROUVE la demande de subventions à l'État et au Département.

APPROUVE le plan de financement.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

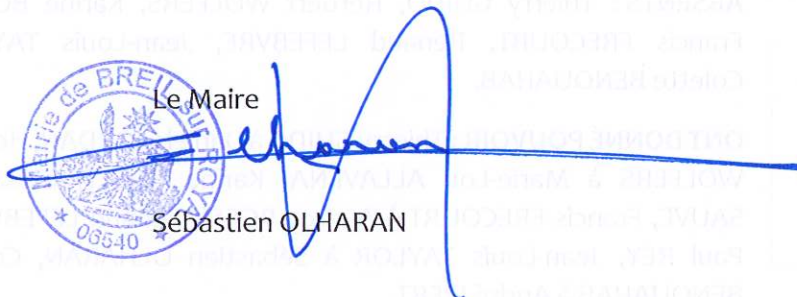
Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REAMENAGEMENT DU QUARTIER ISOLA

DEPENSE :

Montant 1 300 106 € HT

RECETTES :

ÉTAT 90% 1 170 095,40 €
(Dans le cadre de la Dotation de Solidarité Nationale)
DEPARTEMENT 10% 130 010,60 €
(Dans le cadre de l'aide à la valorisation des villages)

TOTAL TTC : 1 560 127,20 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 04/12/2023



[Signature]
Sébastien OLHARAN